Un équarisseur de Mouveaux, J.-B. L..., était fort en peine lundi soir; il avait perdu cheval et voiture.

Sur le coup de onze heures et demie, du soir, notre équarisseur recouvra sa tranquillité; l'équipage lui fut rendu.

Quelques heures auparavant, une personne obligeante, Alexandre Petit, avait trouvé, rue Saint-Jean, cet équipage abandonné, et elle s'était empressée d'en informer un agent qui conduisit le cheval et la voiture à l'estaminet Brunin, rue de Lannoy.

Lundi, dans la journée, un triste accident est arrivé chez M. Hénocque, restaurateur, Grande-Place.

Un ouvrier, J.-B. Heuls, âgé de 57 ans, descendait l'escalier du premier étage, lorsque, perdant l'équilibre, il tomba.

Le bruit de sa chute fut entendu de plusieurs personnes ; on arriva auprès de lui et, peu après, on transporta le malheureux en son domicile.

Les docteurs Largillière et Duriez, qui furent appelés, constatèrent qu'il avait le crâne fracturé. Ils ordonnèrent aussitôt son tranfert à l'hôpital.

L'état de Heuls est considéré comme très grave.

Hem. — M. L. Nauwelaers quitte la direction de la Société Philharmonique d'Hem qu'il a fondée et dont il est le chef depuis vingt ans et demi.

D'accord avec l'administration municipale la société a fait un présent de valeur : nous sommes heureux de faire connaître ce témoignage d'estime et de reconnaissance qui honore à la fois M. Nauwelaers, l'administration et la société Philharmonique d'Hem.

Wasquehal. — Voici le mouvement de l'état-civil de Wasquehal pendant l'année 1886 ; nous mettons en regard l'exercice 1885.

1886, naissances, 134 ; décès, 119 ; mariages, 24.
1885, id. 127 ; id. 74 ; id. 28.

Mouvement du canal de Roubaix. — Bateaux arrivés : *Oscar* (houille) venant de Béthune ; *Cap Horn* (campêche) venant de Dunkerque ; *Jean-Bart* (houille) venant de Beuvry ; *Briquette* (houille) venant de Beuvry ; *Jeune Clodomir* (houille) venant de Meurchin ; *Thyshé* (houille) venant de Beuvry. — *Léonidas*, houille, venant de Bruay ; *Volonté de Dieu*, houille, venant de Bruay ; *Mytho*, houille, venant de Violaines ; *Ami du commerce*, houille, venant de Pont-a-Vendin ; *L'Odeon*, houille, venant de Pont-à-Vendin ; *Bien-Aimé*, graines, venant de Dunkerque ; *Ville de Lille*, houille, venant de Violaines ; *Don de Dieu*, orge, venant de Gand ; *Lacryma-Christi*, houille, venant de Beuvry.

TOURCOING

Une erreur typographique s'est glissée dans la relation que nous avons donnée, il y a quelques jours, d'une scène de tapage qui a eu pour théâtre un estaminet de la rue Neuve de Roubaix. Ce n'est pas chez M. Codron, ainsi qu'on nous l'a fait dire, que la scène s'est produite, mais chez M. Cardon.

L'accident par le pétrole. — L'état de la malheureuse jeune fille victime de l'accident rapporté dans notre précédent numéro, s'est aggravé hier et on craint sérieusement qu'elle ne puisse survivre à ses horribles brûlures.

Un pensionnaire des Petites-Sœurs-des-Pauvres, Lepoutre, âgé de 68 ans, a disparu depuis dimanche matin.

Bondues. — L'état civil de Bondues a enregistré pendant l'année 1886 : 84 naissances, dont 37 garçons et 47 filles ; 19 mariages et 59 décès dont 28 hommes et 31 femmes.

LILLE

Le général Boulanger près de Lille. — On sait, dit le *Radical*, que le général Boulanger devait se rendre à Bourges pour assister à des expériences de tir à la Melinite, le ministre ayant été informé qu'une nuée d'espions allemands était répandu dans les environs du polygone de Bourges s'est abstenu d'y aller.

Il pendant que les émissaires allemands faisaient le guet aux environs de Bourges, le général s'est rendu près de Lille, où les mêmes expériences que celles de Bourges lui ont été soumises et ont parfaitement réussi.

Fêtes et réceptions. — Aux nombreuses fêtes que nous avons déjà annoncées, nous avons à ajouter encore les suivantes :

Samedi 22 janvier, bal chez M. Viollette, doyen de la Faculté des sciences, adjoint au maire de Lille ;

Lundi 31 janvier, grand bal chez M. Picard, trésorier général du Nord.

Les cantons de la ville de Lille. — La discussion du projet de loi ayant pour objet l'augmentation du nombre des cantons de la ville de Lille (rapporteur M. Brugère) est inscrite sous le n° 6 à l'ordre du jour de la Chambre des députés, après la discussion du budget et des lois sur les céréales.

La Société industrielle. — La Société industrielle du Nord de la France tiendra sa séance solennelle pour la distribution des récompenses, dimanche prochain, 23 janvier, dans la grande salle des fêtes de l'Hôtel du Maisniel, rue des Jardins, 27.

La distribution des récompenses sera précédée d'une conférence sur les sucres, la betterave et son nouvel ennemi, le Nématode, accompagnée de nombreuses projections lumineuses, par M. Aimé Girard.

Les portes seront ouvertes à une heure et fermées à deux heures.

UNE GRANDE EXPOSITION maritime internationale aura lieu au Havre en 1887, sous le patronage de MM. les Ministres des affaires étrangères, de la Marine et des Colonies, et du Commerce et de l'Industrie.

Des notices relatives à cette exposition sont déposées au secrétariat de la mairie de Roubaix où les intéressés peuvent en prendre connaissance.

Tribunal de Commerce de Roubaix

Audience du 17 janvier

Présidence de M. Henry Bossut

Récusation du Tribunal

Nous annoncions, en décembre dernier, pour l'audience de ce jour, les plaidoiries d'un très important procès.

Il s'agissait d'une action intentée par des commissionnaires de Paris en paiement d'un solde de compte assez rond contre une maison de Roubaix qui, reconventionnellement, réclamait le remboursement d'une somme considérable pour erreurs commises, depuis plusieurs années, sur le calcul du change pour des consignations de tissus faites au Japon.

L'affaire était inscrite au rôle de cette audience. MM. Hecht, Lilienthal et Cie, de Paris, qui ont pour conseils Me Chatelyn, agrée, et Me Lyonnan, du barreau de Paris, demandent payement d'un solde de 89,000 fr. au liquidateur de la maison Delattre père et fils. Celle-ci, par l'organe de Me Justin Rufelet, chargé de ses intérêts, résiste à cette prétention; et, demandeur à son tour, il réclame à ses adversaires le remboursement de plusieurs centaines de mille francs qui auraient été indûment payées par suite d'erreurs sur le taux du change pris pour base dans l'établissement des comptes, pendant la longue durée des relations commerciales entre les parties.

A l'audience du 27 décembre, l'avocat de MM. Hecht, Lilienthal et Cie avait insisté pour plaider immédiatement l'affaire; mais, sur les observations de Me Ruffelet, le Tribunal avait prononcé une remise péremptoire.

Aujourd'hui, Me Chatelyn dépose, au nom de ses clients, une demande en récusation du tribunal et le renvoi de l'affaire devant d'autres juges. Il excipe de l'article 368 du Code de procédure civile qui trouverait, suivant lui, son application dans l'espèce, parceque trois des membres du tribunal sont alliés de parenté avec le défendeur au degré prohibé.

Nous devons ajouter, pour être plus précis, que la récusation ne visait pas les juges qui siégeaient; le tribunal s'était constitué spécialement pour connaître du litige.

Après un échange d'observations entre M. le président et le Conseil de MM. Hecht, Lilienthal et Cie, Me Ruffelet sollicite la remise à une prochaine audience pour plaider sur l'incident. Le tribunal fait droit à la requête et renvoie la cause au 24 janvier.

A propos de garnitures de cardes

Nous avons donné l'exposé d'un différend survenu, pour une fourniture de garnitures de cardes, entre MM. S... et Cie, filateurs à Doullens, et MM. B. et Cie, fabricants desdites garnitures. Avant dire droit, le Tribunal confie à trois experts la mission de vérifier s'il y a toujours dans la garniture n° 120, 300 dents au pouce carré anglais, et dans le n° 130, 325 dents ; d'indiquer la différence de prix et les conséquences résultant d'une différence sur le nombre des dents boutées sur la superficie sus-indiquée; d'établir si, au cas où l'on changerait le numéro du fil d'acier, on pourrait encore mettre autant de dents; de dire enfin s'il y a, dans l'espèce, un vice caché.

Tribunal civil de Lille

Suite de l'audience du lundi 17 janvier 1887

Présidence de M. Martineau

3e Affaire. — Maitre présente les observations de Henriette Leleu. Le terrain exproprié est une terre de labour d'une contenance de 11 ares 67 centiares. L'offre de l'administration est de 1867 francs, la demande de 13.070, l'allocation de X... 7.500. Le locataire, Dumoulier Leleux, demandait 350 francs ; il obtient 120 fr.

4e affaire. — Honoré Carette, cultivateur à Tourcoing, est exproprié de la chapelle qui porte son nom, d'une maisons et d'un jardin. L'emprise est de 4 ares 7 centia.

Me Duvillier réclame : 10 0/0 pour le terrain, 12 0/0 pour le remploi, 2234 francs pour la chapelle; 21 francs pour les plantations. Au total 10.070 francs. L'offre était de 1058 francs; la demande de 10.070 francs; l'allocation est de 7000 francs.

5e affaire. — Julie Lutin, célibataire à Tourcoing, obtient pour 6 ares 66 centiares de terre à labour, 4,000 fr. On lui offrait 1,332 fr. ; elle réclamait 7,459 fr. Le locataire de cette parcelle, Denis Leleu, obtient 70 fr.

6e affaire. — Julie Lutin obtient pour 16 ares 50 centiares de terre à labour la somme de 13,500 francs. L'administration offrait 3,300 francs ; elle réclamait 22,176 francs. Le locataire de ces parcelles réclamait 495 francs ; il obtient 165 francs.

7e Affaire. — Fontaine de Tourcoing, est exproprié d'un jardin de 3 ares 85 centiares pour lequel il réclame 7.263 francs ; On lui offrait 616 francs; il obtient 3.200 francs.

8e affaire. — Catherine Gosseman, de Tourcoing, est exproprié d'un terrain d'une contenance de 1 are 20 centiares et de 5 maisons. Elle réclamait 7,000 francs; on lui offrait 240 francs ; elle obtient 2,500 francs.

MAITRE CARRÉ.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.

Roubaix, le 18 janvier.

Monsieur le rédacteur en chef
du *Journal de Roubaix*,

Il y a quelque temps, vous insériez, dans votre estimable journal, une lettre qui constatait le mauvais état dans lequel se trouvait l'urinoir de la rue de Lannoy, sous la grande porte de la cour Royaval.

Depuis on y a fait des réparations, mais, par contre, on en a diminué la grandeur, de sorte que la situation n'est pas changée.

Pour porter remède à cet inconvénient, je crois qu'on ferait bien d'installer un nouvel urinoir à l'angle de la rue de la Planche-Trouée et de la rue des Longues-Haies, en face de l'établissement des Frères.

Comptant sur votre obligeance habituelle pour insérer cette lettre, je vous prie d'agréer, Monsieur le rédacteur, mes remerciments anticipés.

R. D. V.

AVIS

Monsieur Burnel a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il a cédé son procédé d'argenture, sur glaces et verres, à M. Achille Molinier, marchand de verres à vitres, 19, rue du Moulin.

Il engage vivement ses sympatiques clients à continuer d'accorder leur confiance à M. Achille Molinier.

L. Burnel.

M.

J'ai l'honneur de vous informer que je viens d'acquérir, à dater du 1er janvier, l'atelier d'argenture pour les glaces neuves et vieilles, qui appartenait à M. L. Burnel.

J'ai l'espérance, M que vous voudrez bien m'accorder votre confiance. Vous pouvez être certain que je ferai tout ce qui dépendra de moi pour vous satisfaire.

Je compte qu'à partir du 1er février, je pourrai accepter toutes les demandes que vous voudrez bien me confier.

Je vous prie d'agréer, M , mes salutations.

26749—14030 Achille Molinier.

NORD

Les votes des députés du Nord. — Dans sa séance du lundi 17 janvier, la Chambre des députés a repoussé par 258 voix contre 240 l'amendement de MM. Gaussorgues et Berger, tendant à réduire le chapitre 11 du budget de 1,061,088 fr. 21. — Tous les député du Nord ont voté pour la prise en considération de cet amendement, à l'exception de M. Trystram, qui a voté contre.

2. — La Chambre a adopté par 298 voix contre 208 l'amendement de M. Maurice Faure, tendant à supprimer 40,000 francs sur le crédit proposé pour le chapitre 6, (Inspections généralés administratives) et à fixer, en conséquence, le chiffre de ce chapitre à 160,000 fr. Tous les députés du Nord ont voté pour cette suppression, à l'exception de M. Trystram qui a voté contre.

3. — La Chambre a réjeté par 355 voix contre 154, l'amendement de M. le comte de Lanjuinais tendant à fixer à 1,980,013, l'article 11, relatif aux traitements des commissaires de police, s'élevant à 2,180,013 fr. Tous les députés du Nord ont voté pour cet amendement, à l'exception de MM. Déjardin-Verkinder, Lefèvre-Pontalis, Le Gavrian, Lepoutre et Trystram qui ont voté contre, et de M. Léon Renard qui n'a pas pris part au vote.

4. La Chambre a repoussé par 265 voix contre 213 l'amendement de M. Achard, proposant de libeller ainsi le chapitre 17e du budget : « Dépenses de sûreté publique, 700.000 fr. » au lieu de : « dépenses secrètes de sûreté publique, 2,000,000 de fr. » Tous les députés du Nord ont voté pour la prise en considération de cet amendement, à l'exception de M. Trystram qui a voté contre, et de M. Auguste Lepoutre qui n'a pas pris part au vote.

Cambrai. — Nous apprenons la mort d'un digne et saint prêtre, M. l'abbé Courtecuisse, originaire de Lille, décédé, à la maison Saint-Charles de Cambrai, presque subitement, pimanche.

Me Courtecuisse était âgé de quatre-vingts ans.

Il fut plus de trente ans, dans un monastère de la Trappe, religieux fervent et modèle; ses confrères voulurent lui conférer la crosse abbatiale. Sa piété et sa modestie s'en effrayèrent à tel point que, sa santé s'étant gravement altérée, il dut renoncer, bien malgré lui, à la vie monacale.

Hier matin, peu après son lever, il fut frappé d'une congestion. Vers onze heures il expirait.

Singulières étrennes. — Le pendant des billets de la Sainte Farce :

Un propriétaire de la rue de Louvain, à Paris, M. D..., se présentait, ces jours derniers, au guichet du bureau de poste rue des Pyrénées, 397, pour demander le paiement d'un mandat. Il exhibait à l'appui de sa demande un papier rose sur lequel l'employé lut avec stupéfaction :

» M. Augustin D..., demeurant à Dunkerque, a versé la somme de trois cent soixante cinq... jours heureux, pour être payée à M. Edouard D..., rue de Louvain, à Paris, ou dans tout autre pays.

Dunkerque, 10 janvier 1887. »

Cet imprimé portait également l'empreinte d'un cachet rond, avec cel exergue : Ministère du bonheur et de la félicité.

Croyant à une tentative d'escroquerie, le receveur du bureau informa immédiatement l'administration, et une enquête fut commencée. M. D... n'eut pas de peine à prouver sa bonne foi. Le mandat lui avait été envoyé par son frère, négociant à Dunkerque, avec lequel il est en compte, et il avait cru à un règlement, tandisque ce n'était qu'une farce du jour de l'an.

L'affaire n'a pas eu de suite.

PAS-DE-CALAIS

Arras. — *Mort de froid.* — Le froid que nous subissons commence à faire des victimes. C'est ainsi que des chasseurs ont découvert, au milieu des champs près d'Arras, un individu mort de froid. Des constatations qui ont été faites, il résulte que cet individu venait desortir de la prison d'Arras.

Calais. — La chambre de commerce vient d'être installée dans notre ville. On a procédé à l'élection du bureau. M. Fournier a été nommé président, M. Ad. Darquer, vice-président, M. Henry, trésorier, M. Herbelot, secrétaire.

BELGIQUE

Les grèves. — Marchiennes-au-Pont, 17 janvier. — La grève générale dont le bassin de Charleroi était menacée ne s'est pas produite ce matin. Après la manifestation ouvrière, organisée par la *Ligue des socialistes métallurgistes* de Marchiennes-au-Pont, de sages conseils ont prévalu et la décision qui avait été sérieusement prise est restée sans suite. Au lieu de chômage, il y a, au contraire, reprise de travail, et pourtant le lundi est ordinairement un mauvais jour. Même à *Amércœur*, la grève semble toucher à sa fin.

A la première heure, ce matin, 54 ouvriers en plus sont descendus. Il y a maintenant 600 ouvriers dans le fond du charbonnage. 500 ouvriers manquent encore et il est probable qu'ils reprendront bientôt le travail. La résistence devient d'ailleurs impossible ; les ouvriers en grève n'ont touché que 5 fr. 50 pour la quinzaine et, par suite, la misère est devenue affreuse. On le comprend aisément.

La grève est encore partielle aux charbonnages de Bayement et Chaux à Roc sous Marchiennes-au-Pont (La Docherie). Là, manquent une centaine d'hommes au puits St-Charles, une cinquantaine au puits St-Henri. A Sacré-Madame (Dampremy), au puits du « Bieraux », il y a encore 200 grévistes.

Les ouvriers du « Martinet » à Monceau-sue-Sambre, chôment par moitié, et ils ne résisteront plus longtemps. Comme la grève générale sur laquelle comptaient les têtes chaudes n'a pas éclaté, fort heureusement, on peut être certain que les grèves partielles sont sur le point de finir dans nos environs.

Il n'y a pas eu la moindre scène de désordre, hier au soir, à Marchiennes-au-Pont. Le hameau de la Docherie seul, est resté animé fort tard. Partout y retentissaient les refrains socialistes. Le refrain « Unis par la misère » qu'on entendait chanter sans cesse, résonnait singulièrement dans les cabarets, où les chants de misère ne sont pas précisément de saison.

Mais, bâtons-nous de le dire, malgré cette réunion d'environ quatre mille ouvriers qui ont pris part à la manifestation, aucun procès-verbal n'a dû être dressé.

Renaix. — Le *Moniteur* a publié hier deux arrêts royaux qui acceptent la démission offerte par M. E. de Malander de ses fonctions de bourgmestre de la ville de Renaix et de juge suppléant près la justice de paix. On sait que cette démission vient après la condamnation subie par M. de Malander à la suite des troubles occasionnés par la presence de M. Grawitz à Renaix :

Au moment même où le journal officiel lui apportait cette nouvelle, la population renaisienne recevait, d'autre part, la circulaire suivante :

« A mes concitoyens!

» L'arrêt qui m'a frappé est devenu irrévocable.

» Je n'ai plus à y opposer que le témoignage de ma conscience et la persistante sympathie de mes concitoyens : cela me suffit.

» Oui, Messieurs, j'ose l'affirmer, loin d'avoir commis le délit qui m'a été imputé, je n'ai point forfait à mes devoirs, et je me suis, dans des circonstances particulièrement graves, dévoué à la défense de l'ordre public.

» Mais cette conviction intime ne saurait prévaloir sur l'impérieuse fiction qui fait de la chose jugée la vérité officielle.

» J'ai donc cru devoir adresser à Sa Majesté le Roi ma démission des fonctions de juge-suppléant et de bourgmestre.

» Veuillez croire, Messieurs, que je n'en demeure pas moins le fidèle soldat de la cause dont, il y a quinze ans, vous m'aviez confié la défense.

» Aux Renaisiens, *à ceux qui m'ont vu à l'œuvre* dans la funeste journée que notre ville natale a traversée le 1 mars 1886, je laisse le soin de juger ma *conduite en dernier ressort*.

» Il me reste, avec leur estime, l'intégrité de mon honneur et, ce qui console le chrétien au milieu des plus rudes épreuves la confiance en Dieu qui juge les justices et lit au fond des cœurs.

» Agréez, Messieurs, l'assurance de mon entier dévouement.

E. DE MALANDER.

» Renaix, le 15 janvier 1887. »

Ce calme et fier langage dit le *Bien public*, sera unanimement approuvé par les nombreux amis de M. de Malander et nous sommes convaincus que beaucoup de ses adversaires eux-mêmes y reconnaitront l'inimitable accent de l'honnête homme.

On ne pouvait mieux concilier le respect dû à « la chose jugée » avec cette opiniâtre protestation de l'innocence méconnue, qui a le droit de survivre à toutes les décisions judiciaires.

Correcte et irréprochable au point de vue légal, cette attitude sauvégarde en même temps l'honneur de l'homme public et de l'homme privé.

Warneton. — L'école libre de Warneton s'est particulièrement distinguée dans le concours des ecoles primaires du ressort scolaire de Menin. Ses élèves ont obtenu les 1er, 2e, 3e, 5e et 17e certificats, battant ainsi à plates coutures toutes les écoles officielles du ressort. La rage a été grande parmi les instituteurs qui dirigent celles-ci. Ils se sont évertués à clamer partout que les élèves de l'école libre de Warneton avaient eu, avant le concours, connaissance des questions. Mal leur en a pris. Une enquête minutieuse et sévère, conduite par les inspecteurs de l'enseignement officiel, a démontré l'inanité de leurs assertions. Depuis, il se taisent. Il y a de quoi.

Luingne. — M. Louis Hocedez, bourgmestre et bienfaiteur de Luingne vient de mourir à la suite d'une longue maladie.

Ses obsèques auront lieu jeudi, à 10 heures.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du 17 janvier.* — Joseph Canon, rue de Rohan, cour Lehoucq, 19. — Alice Bauters, rue Saint-Laurent, cour Saint François, 29. — Louis Deschamps, rue Saint-Roch, 16. — Eugénie Beggia, rue d'Italie, cour Debouvre, 5. — Adolphe Livian, rue de Soubise, cour St-Jean, 19 — Odile Lhoest, rue du Ballon, 4. — Hélène Despriet, rue de la Vigne, 65. — Marie Vanlaule, rue de la Barbe d'Or, cour Jules Destombes. — Isidore Thibault, rue de Beaurewart, 135. — Arthur Pontnieu, Hotel-Dieu. — Frédéric Eckout, Hotel-Dieu. — Andre Emaer, rue de la Chaussée, 36. — Marguerite Cnockaert, rue Archimède, 109. — Henri Dehooghe, rue Bernard, cour Boyaval, 4. — *Mariages.* — François Dillies, filateur, rue des Longues-Haies, 38, et Julienne Piat, 23 ans, sans profession, rue du Pays, 34. — Oscar Wattrelos, 26 ans, domestique, rue de Lille, 128, et Louise Desmet, 27 ans, redoubleuse, rue de Comté, 150. — Henri Godart, 26 ans, contre-maitre de teinture, rue de Béthune, 1, et Rose Denis, 20 ans, sans profession, rue de Béthune, 7. — Vincent Desmettre, 44 ans, tisserand, rue de la Croix, 12, et Marie Lau, 39 ans, couturière, rue Danbenton. — *Déclarations de décès du 17 janvier.* — Valentine Desbarbieux, 1 mois 8 jours, rue Archimède, cour Clipiat, 1. — Florimond Spriet, 61 ans, dresseur, rue de Rohan, 19 bis. — Jean Michon, 4 mois 11 jours, rue Blanchemaille, cour Franck, 11. — Jules Poissonnier, 43 ans 7 mois 10 jours, menuisier, Grande-Rue, 267. — Joseph Cleymen, 1 mois 20 jours, rue de la Vigne, maisons Soudan. — Auguste Debarge, 36 ans, rentreur, rue de Choiseul, maisons, Foveau, 4. — Julien Delebecq, 48 ans 7 mois, Grande-Rue, cour Debuchy, 2. — Desire Montignie, 16 ans 4 mois, rue de la Rondelle, 21 ter. — Eugene Glorieux, 10 mois, Hôtel-Dieu.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du 16 janvier.* — Bernard Lambert, rue de l'Industrie. — Achile Dhone, rue du Calvaire. — Rachel Castelain, rue de la Latte. — Marguerite Baert, au Blanc-Seau. — Albert Honoré, rue des Carliers. — Hélène Desreumaux, rue du Chêne-Houpline. — Paul Sénéchal, rue du Moulin-Tonton. — *Du 17.* — Joseph Facon, rue du Sentier. — Edouard Allard, rue du Bois. — Jeanne Grimonprez, à la Croix-Rouge. — Urbain Vandermeeren, au Blanc-Seau. — Victor Desurmont, rue de Renaix. — Maria et Hélène Debuine, (jumelles) au Cinquet. — *Mariages du 15 janvier.* — Alexandre Dehouvel, 35 ans, fileur, et Pauline Wagnon, 35 ans, servante. — Achile Debuchy, 29 ans, tisserand et Juliette Loridan, 29 ans, soigneuse. — Henri Migneaux, 29 ans, rattacheur, et Célina Wastyn, 30 ans, journalière. — Crépin Vanhecke, 28 ans, rattacheur, et Estelle Vandeberghe, 24 ans, soigneuse. — Emile Mullier, 24 ans, fileur et Marie Castelain, 20 ans, soigneuse. — Jean-Baptiste Hautekeete, 24 ans, rattacheur, et Blanche Delmaere, 23 ans, rattacheuse. — Paul Detailleur, 26 ans, employe au tramways, et Julia Blanquart, 29 ans, dévideuse — Louis Lepers, 20 ans, rattacheur, et Mathilde Delcouillerie, 17 ans, soigneuse. — Charles Salembier, 27 ans, fileur, et Marie Legay, 27 ans, dévideuse. — *Du 17.* — Jean-Baptiste Vandamme, 39 ans, représentant, et Adele Courouble 40 ans, sans profession. — Constant Locquet, 30 ans, tisserand, et Zénobie Dehyser, 33 ans, journalière. — *Déclarations de décès du 16 janvier.* — Napoléon Desurmont, 78 ans 10 mois, sans profession, Hospice Général. — Pierre Uyttenhove, 78 ans, domestique de ferme, sentier de Roncq. — Achille Cornard, 50 ans 1 mois, sans profession, rue de la Blanche-Porte. — *Du 17.* — Marie Leman, 20 ans 3 mois, sans profession, Issue Thason. — Marie Desmailly, 21 ans 10 mois, sans profession, rue de la Croix-Rouge. — Henri Nolf, 17 jours, aux Phalempins.

Convois funèbres & Obits

Les amis et connaissances de la famille POISSONNIER-PREYS qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Jules POISSONNIER, ex-commandant du Corps des Sapeurs-Pompiers de Wattrelos, époux de Dame Julie PREYS, décédé à Roubaix, le 16 janvier 1887, dans sa 47e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service solennels, qui auront lieu le mercredi 19 courant, à 10 heures, en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix. — Les Vigiles seront chantées le même jour, à 3 heures 1/2. — L'assemblée à la maison mortuaire, Grande-Rue, 267.

Les amis et connaissances de la famille DEFRENNE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Paul-Louis DEFRENNE, décédé à Roubaix, le 16 janvier 1887, à l'âge de 66 ans, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le mardi 18 courant, à 9 h., aux Vigiles, qui seront chantées le même jour, à 4 h. 1/2, aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mercredi 19 dudit mois, à 9 heures 1/2, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de la Fosse-aux-Chênes, 27.

Les amis et connaissances de la famille MONTEGNIE-MAGRATH, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de M. Désiré MONTEGNIE, décédé à Roubaix, le 17 janvier 1887, dans sa 67e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels qui auront lieu le jeudi 20 courant, à 9 h. 1/2, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. Les vigiles seront chantées le mercredi 19, à 5 heures 1/2. L'assemblée à la maison mortuaire, rue de la Rondelle, 21t

L'Association des anciens élèves de l'Institution Notre-Dame des Victoires fera célébrer une Messe de Requiem, dans la chapelle de l'établissement, le mercredi 19 janvier 1887, à 8 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Théodore FLEURYS, membre de l'Association, décédé à Roubaix, le 10 janvier 1887, dans sa 21e année administré des Sacrements. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel Anniversaire sera célébré en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix, le mercredi 19 janvier 1887, à 9 heures 1/2, pour le repos des âmes : de Dame Fidéline DELESCLUSE, décédée à Roubaix, le 12 décembre 1885, dans sa 50e année, et de Monsieur Jacques-Joseph ROGET, son époux, décédé à Roubaix, le 8 avril 1881, à l'âge de 78 ans, administrés des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel Anniversaire sera célébré en l'église Notre Dame, à Roubaix, le jeudi 20 janvier 1887, à 9 heures, pour le repos de l'ame de Dame Sophie-Euphémie COSTEUR, veuve de M. Charles VANHESSCHE, décédée subitement à Roubaix, le 10 janvier 1886, dans sa 59e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS
IMPRIMERIE ALBERT REGOUT — AVIS GRATUIT
dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition), et dans le *Petit Journal de Roubaix*

FAITS DIVERS

Le fait suivant est raconté par le journal des chasseurs d'Aarbourg (Suisse) :

« Un habitant de cette petite ville possède un magnifique terre-neuve. Ce chien éprouve un plaisir tout particulier à faire sa sieste sur le fauteuil de la grand-mère, et chaque fois que la bonne femme quitte son siège, l'animal accourt et s'y met à son aise.

Quand le terre-neuve occupe sa place favorite, frileusement enroulé sur le vaste fauteuil, il n'y a pas moyen de le faire déguerpir. Mais la grand'mère, qui sait par expérience que les coups de canne ne servent à rien, a imaginé un truc pour reconquérir son fauteuil. Dès que chien a accaparé sa place, elle va à la fenêtre et crie : Chat! Chat! Et chaque fois le terre-neuve saute du fauteuil, accourt, aboie... mais quand il revient, il trouve la grand'mère commodément assise.

L'autre jour, le terre-neuve avait réussi à s'introduire dans la chambre de la bonne vieille : elle occupait son fauteuil. Que fait notre chien? Il se précipite à la fenêtre et se met à aboyer comme un enragé. La grand'mère se lève aussi vite qu'elle le peut pour voir ce qui se passe dans la rue et, incontinent, l'intelligente bête saute sur le fauteuil et s'y installe !

Singulière trouvaille. — Des gardiens de la paix ont trouvé hier, rue Michel-Bizot, dans un tas de neige, au pied d'un arbres, deux obus chargés.

Ces projectiles, transportés avec précaution chez M. Gronlier, commissaire de police, ont été retirés par le commandant d'artillerie du fort de Vincennes.

Une enquête est ouverte au sujet de cette singulière et dangereuse trouvaille.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPECIAL)

Meilleures nouvelles du Tonkin

L'*Agence Havas* communique la note suivante aux journaux :

« On assure qu'on a reçu hier de meilleures nouvelles du Tonkin. Les difficultés soulevées par la Chine au sujet de la délimitation des frontières du Nord seront bientôt aplanies. Si la pacification marche lentement de ce côté, au sud, le Tonkin se transforme et se colonise insensiblement. »

Manœuvres maritimes

On lit dans l'*Autorité* :

« Le ministre de la marine vient de faire connaître aux préfets maritimes que le moment est proche où l'on devra reprendre la suite des grandes manœuvres en Méditerranée avec le concours des torpilleurs de 1re classe réunis des différents ports.

» Le programme des manœuvres sera arrêté à Paris vers le 15 mars, entre le ministre, l'amiral Peyron, commandant l'escadre, le contre-amiral Brown de Colstoun, chef d'état-major général, le contre-amiral O'Neill, directeur général des torpilles, le capitaine de vaisseau Dupont, chef de l'état-major de l'escadre et les directeurs du personnel et du matériel.

» On croit que cette année c'est M. le contre-amiral O'Neill qui commandera la division des torpilleurs.

» On compte réunir, en 1887, pour ces manœuvres une quarantaine de torpilleurs de première classe et de torpilleurs de haute mer.

» Quant à l'escadre, elle sera tout entière armée avec effectif de guerre, à compter du 1er avril.

M. de Bismarck et la presse française

Berlin, 17 janvier. — Je puis vous assurer que M. de Bismarck a été littéralement renversé — c'est le mot dont se servent ses familliers — en lisant les journaux français; il croyait à une explosion de colère de la presse française et à des imprudences de langage; mais l'attitude digne et réservée de celle-ci a déconcerté certainement les calculs du grand-chancelier, en même temps qu'elle a produit la meilleure impression en Europe.

L'ambassade de France à Vienne

Vienne 17 janvier. — La réception d'hier à l'ambassade de France a été des plus brillantes.

On y remarquait les ministres comte Kalnoky, Bylandt, et de Kallay, les hauts dignitaires de la cour, la plupart des membres de l'aristocratie, les généraux, le haut personnel de l'ambassade d'Angleterre et plusieurs ministres plénipotentiaires.

Grève de verriers à Vierzon

On télégraphie au *Cri du Peuple* :

« Vierzon, lundi, 3 h. 10 soir. — Les verriers des forges ont tous abandonné les ateliers, parce que les patrons voulaient congédier un des membres du comité du syndicat. »

Sept navires échoués

Madrid, 17 janvier. — Les nouvelles du Maroc confirment que cinq navires anglais et deux navires allemands, surpris par la tempête, ont fait naufrage sur la plage de Sid-Buscri.

La déposition du roi Othon de Bavière

Berlin, 17 janvier. — M. Von Cramlsheim, ministre des affaires étrangères du royaume de Bavière est arrivé ici ce soir. Ce voyage aurait pour objet un changement de dynastie en Bavière.

Le roi Othon, dont l'état est toujours le même, serait déposé ; l'empereur donnerait la couronne au prince Luitpold, le régent actuel et adresserait une proclamation au peuple bavarois.

Cette déposition aurait été décidée, ainsi que je vous l'écrivis à cette époque, lors du récent voyage au prince Luitpold à Berlin.

Procès de socialistes à Francfort

Francfort, 17 janvier. — Aujourd'hui a commencé, devant la police correctionnelle de cette ville, le procès contre les 36 socialistes-démocrates dont 23 avaient été arrêtés le 10 novembre dernier et les autres plus tard.

Après le réquisitoire, les avocats ont présenté les défenses.

Le jugement a été remis à quinzaine.

L'agitation irlandaise. — Un nouveau projet de loi

Londres, 18 janvier. — On télégraphie de Dublin au *Standard* de ce matin :

« Samedi, au conseil des ministres, il a été décidé qu'au commencement de la session, le gouvernement *présenterait un projet contre conspirations agraires.*

» Le projet de loi conférera au gouvernement et aux magistrats des pouvoirs spéciaux et sommaires qui seraient applicables sur toute l'étendue du Royaume-Uni.

Un grand incendie dans l'Indiana

Londres, 18 janvier. — On télégraphie de Philadelphie au *Times* de ce matin :

« Un incendie a éclaté à la distillerie de Terre-Haute (Indiana).

» 85,000 galons de whisky ont été détruits.

» On aurait cru, à distance, à assister à une éruption volcanique. »

Les socialistes américains et les élections au Reichtag allemand

New-York, 17 janvier. — Les socialistes de New-York ont résolu d'ouvrir une souscription qui leur permette d'appuyer les candidatures socialistes aux prochaines élections du Reischstag.

Le prince de Battenberg en Angleterre

Bruxelles, 17 janvier. — Le prince Alexandre de Battenberg, voyageant incognito a passé ce matin à la gare se rendant en Angleterre.

Voir, à la 1re page, la dernière heure.

GRAND-THEATRE DE ROUBAIX. — Lundi 17 et mardi 18. — Bureaux à 6 h. 1/2. — Rideau à 7 h. 1/2. — Le plus grand succès de l'époque. — Plus de 300 représentations à Paris et 130 à Bruxelles : LE PETIT POUCET grande féerie en 4 actes et 32 tableaux, paroles de MM. Leterrier, Mortier et Van Loo. — Musique arrangée par M. Fock. — 800 costumes, décors et accessoires nouveaux. — Mise en scène du Théâtre de la Gaité de Paris et de la Bourse de Bruxelles. — Corps de ballet, Mlle Laurençon 1re danseuse étoile; Mlle Anna et Berthe Laurent, 1